



Compte-rendu du CDAS du 9 mars 2021

Ont siégé : Sabine Maria, Guy Zimmerlin, Céline Lefevre et Catherine Stark en qualité de titulaires.

En raison du contexte, ce CDAS s'est tenu en présentiel pour 6 membres et sous la forme d'une audioconférence pour les autres participants.

FO lit une déclaration liminaire accessible en annexe.

FO rappelle qu'elle est contre la régionalisation de l'action sociale car elle éloigne l'action sociale des agents.

1. Approbation du procès-verbal du CDAS du 5 novembre 2020 :

Celui-ci n'apportant pas de remarque particulière est adopté à l'unanimité.

2. Note d'orientation de l'action sociale ministérielle en 2021 :

Cette note détaille, au niveau national, les moyens budgétaires et le chantier de rénovation de l'action sociale, décliné en 4 chantiers. A savoir :

1) La gouvernance des opérateurs associatifs (ALPAF, EPAF et ATSCAF pour les plus importants)

FO s'inquiète de cette nouvelle gouvernance encore bien nébuleuse, qui a déjà un fort impact sur les personnels des différentes associations qui ont, depuis maintenant bientôt trois ans, une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Les inquiétudes sur leur devenir, cumulées avec la crise sanitaire, ne font qu'accroître leur stress au travail.

De plus, force est de constater que toutes ces associations fonctionnent très bien aujourd'hui alors pourquoi vouloir les détruire...

Le président répond qu'un groupe de travail est en cours sur ce dossier et n'a pas plus d'informations.

2) Les prestations : aide au logement, aide à la parentalité et la restauration collective

3) Le parc de résidences confié à l'EPAF

4) Le réseau de l'action sociale

Ces orientations nationales se déclinent localement via les CDAS. **FO s'inquiète de l'existence même des CDAS.**

Le président répond qu'il est également attaché aux instances locales, voire inter-ministérielles.

FO rappelle son attachement aux instances locales et s'inquiète de la dégradation du dialogue social (avenir des CDAS, suppression des CHS-CT et des CAPL mutations et promotions...).

Toutes les informations relatives à l'action sociale nationale est accessible sur [le site de la fédération des finances FO](#).

3. La répartition des Crédits d'Action Locale 2021 :

Pour information, les Crédits d'Action Locale sont de 16000 euros mais une réserve de 6 % est faite. Les propositions se basent sur 15040 euros :

- Arbre de Noël : 9600euros

FO demande si un groupe de travail est prévu quant au choix du spectacle ou si celui retenu l'an passé sera reconduit, à savoir un spectacle de musique et mapping (animations visuelles) par la Compagnie des 3 Trésors à Provençères (88).

- Sorties : 5000 euros

En raison du contexte sanitaire, les sorties sont proposées sur le 2nd semestre 2021.

Sont proposées une escapade parisienne pour les retraités, une sortie famille au parc Ste Croix à Rhodes (Moselle) et une sortie culturelle à Epernay.

FO demande que lors du prochain CDAS prévu le 25 mai, soient abordées des solutions alternatives pour utiliser la totalité des crédits.

FO propose, d'ores et déjà, au cas où on ne pourrait pas faire les sorties, de redistribuer la somme non utilisée aux agents sous forme d'un « chèque Culture » ciblé le commerce local.

- Amitiés finances : 290 euros.

Rappel : ce dispositif consiste en la distribution de chocolats aux collègues qui partent en retraite.

- Consultations psychologues : 150 euros

Sur le département vont perdurer 3 conventions sur Chaumont, Langres et St Dizier. Une 4^{ème} est envisagée sur Maranville.

FO évoque la proposition faite par l'assistante sociale lors du dernier CDAS de proposer aux agents de se tourner vers les « médecines douces » telle la sophrologie....

Sur les points précédents, il est décidé d'organiser un groupe de travail le 25 mars prochain afin de trouver des solutions alternatives quant à l'utilisation des crédits en cas d'impossibilité de faire les sorties, voire le spectacle de l'arbre de Noël.

Ainsi, ces solutions pourront être présentées au CDAS du 25 mai et le cas échéant, le budget revu.

D'ores et déjà, il est acté que les crédits « psychologues » soient portés à 300 euros. FO propose d'envisager une participation par consultation afin que plus d'agents puissent en profiter. La déléguée et le président n'excluent pas les médecines douces, mais un travail de prospection doit tout d'abord être mené.

4. Questions et sujets divers :

➤ EPAF :

Les colonies seront maintenues uniquement en France.

Rappel : la date limite d'inscription pour les colonies d'été est fixée au **15 mars prochain.**

➤ ALPAF :

Aide à la 1ère installation :

Nouveauté : l'agent doit rester au moins 12 mois dans le logement pour bénéficier de cette aide.

Aide à la propriété :

Nouveauté : L'aide doit être demandée dans les 30 jours suivant l'accord du prêt. Si cette demande est déposée au-delà des 30 jours et jusqu'à 4 mois elle est réduite de moitié.



Pour les prestations sous conditions de ressources, les déficits fonciers ne seront plus retenus pour définir les revenus.

➤ Permanences de la déléguée

Elle est présente à Chaumont une journée par mois, et reste à la disposition des agents par mail. FO demande à la déléguée si elle a eu un renfort .

Une assistante a été nommée dans la Marne depuis le 1^{er} décembre 2020.

De plus, le président annonce que la chargée de mission communication de la DDFIP 52 est nommée correspondante locale de l'action sociale.

A cet effet, une fiche va être mise en ligne sur Ulysse pour définir son rôle auprès des agents.